

Bibliothèque à domicile



La bibliothèque à domicile offre un choix d'ouvrages de la Bibliothèque Municipale aux personnes dans l'incapacité de se déplacer.

- Inscription auprès du CCAS ou de la bibliothèque Léon Deubel
- Un agent se déplace au domicile pour leur apporter les livres.
- Le service permet d'emprunter 5 à 10 documents pour une durée d'un à deux mois (selon votre rythme de lecture)

[Consulter la plaquette](#)

[Plaquette de présentation des services du Pôle Séniors](#)